Procédure de gestion des cartons bleus

Réunion des covid-managers du
Mercredi 26 janvier 2022
En visioconférence

Les médecins de la Ligue Régionale en charge des cartons bleus

DR LECHENEAUT QUENTIN

DR BONTEMPS BENJAMIN

Schéma fonctionnel du process

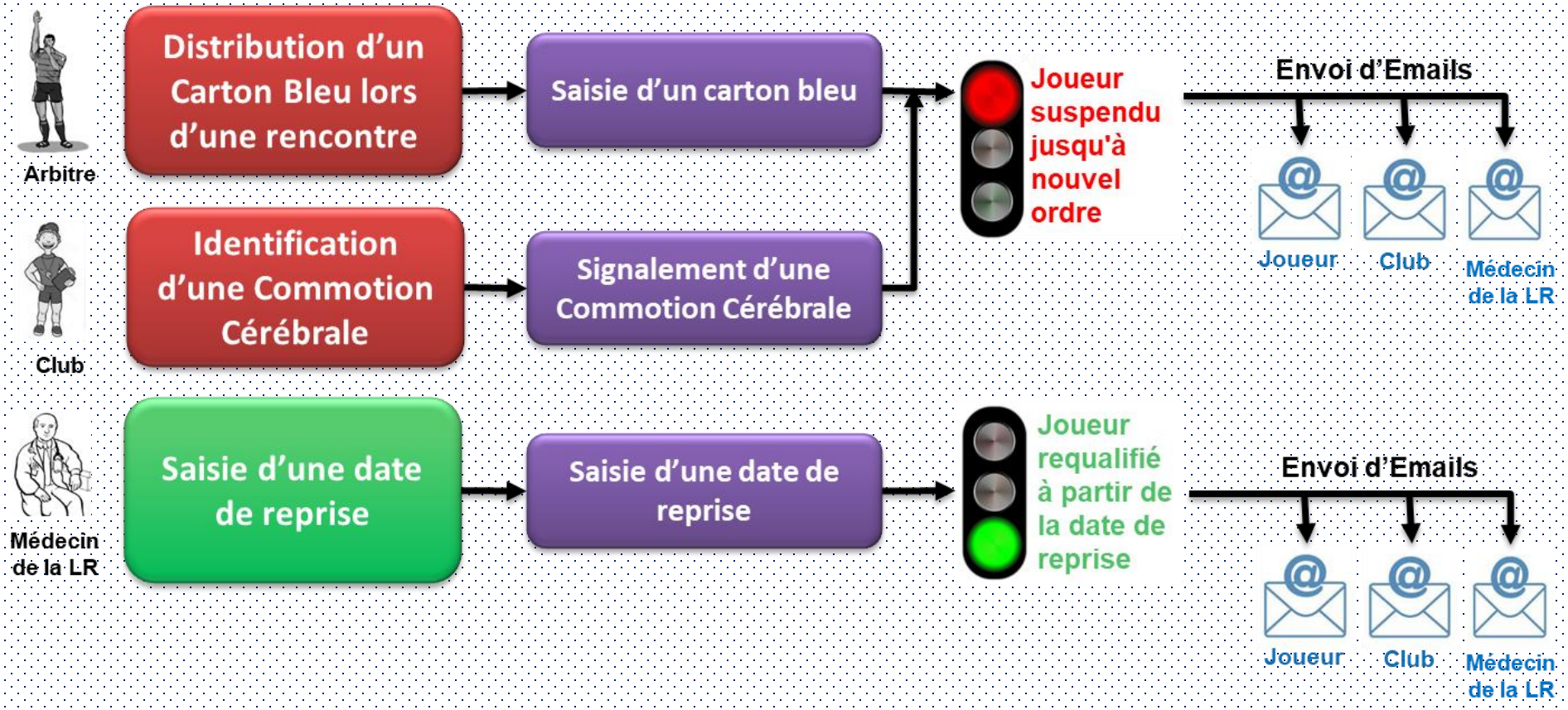

Etape 1 : signes indicateurs

SIGNES INDIQUANTS CLAIREMENT UNE CC :

- Une convulsion (spasme),
- Une perte de connaissance,
- Une instabilité ou un trouble de l'équilibre,
- Une mauvaise coordination des gestes,
- Une désorientation : le joueur ne sait pas où il est, qui il est, quel est le moment de la journée,
- Il a les yeux hagards, le regard vide,
- Un changement de comportement, il est plus irritable, plus émotif

SIGNES ÉVOQUANT UNE SUSPICION DE CC :

- Allonger au sol, immobile,
- Lent à se relever,
- Se tient la tête,
- Evènement dans le jeu susceptible d'avoir provoqué une CC (ruck appuyé, placage haut, etc….).

Plaintes exprimées :

- Maux de tête, vertiges, confusions, « pression dans la tête »,
- Vision floue,
- Nausées, vomissements,
- Fatigue anormale, se sent dans le brouillard,
- Sensibilité à la lumière et au bruit,
- confusion

Etape 2 : déclaration sur ovale 2

La déclaration réalisée sur ovale2 se fait par :

-**les arbitres** si la CC intervient lors de rencontres officielles

-**les personnes ayant le droit G_ADM** au sein du club pour toutes les autres situations

Etape 2 : déclaration sur ovale2

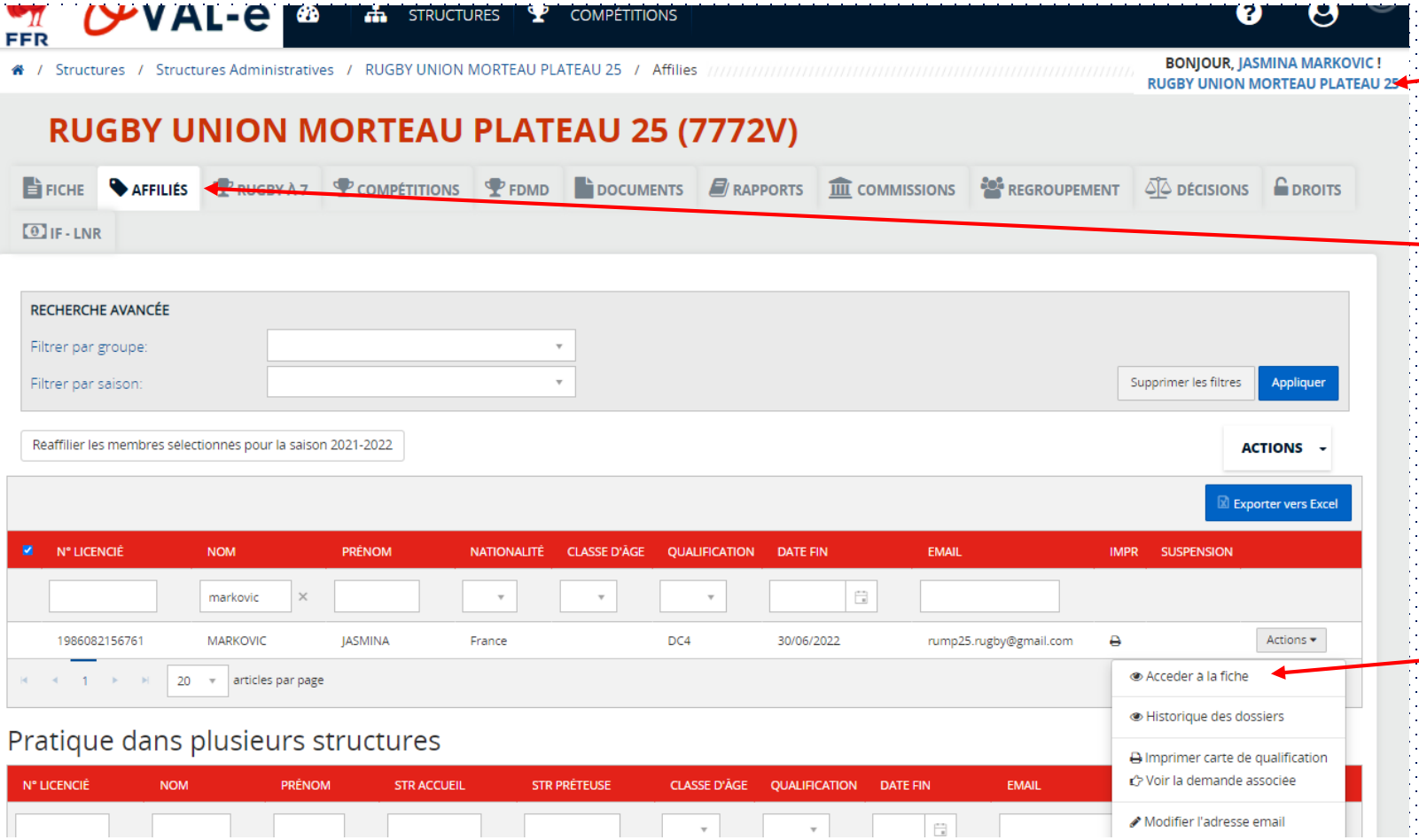

1 : cliquer sur le nom du club

2 : cliquer sur l'onglet 'affiliés

3 : sur la ligne de l'affilié : cliquer sur 'accéder à la fiche'

Etape 2 : déclaration sur ovale2

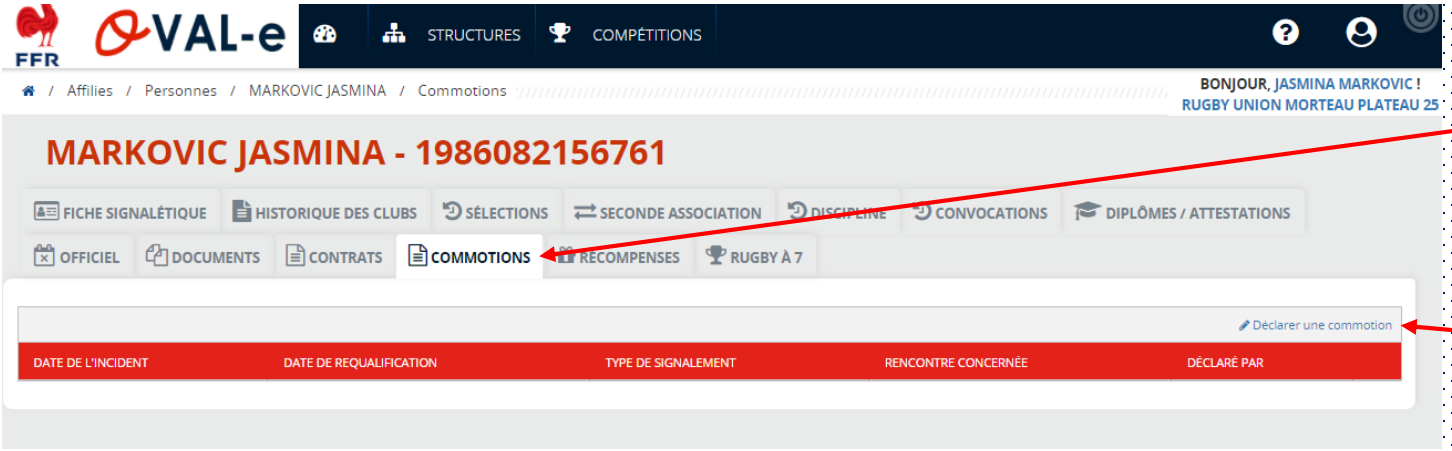

1 : cliquer sur l'onglet 'commotion'

2 : cliquer sur 'déclarer une commotion'

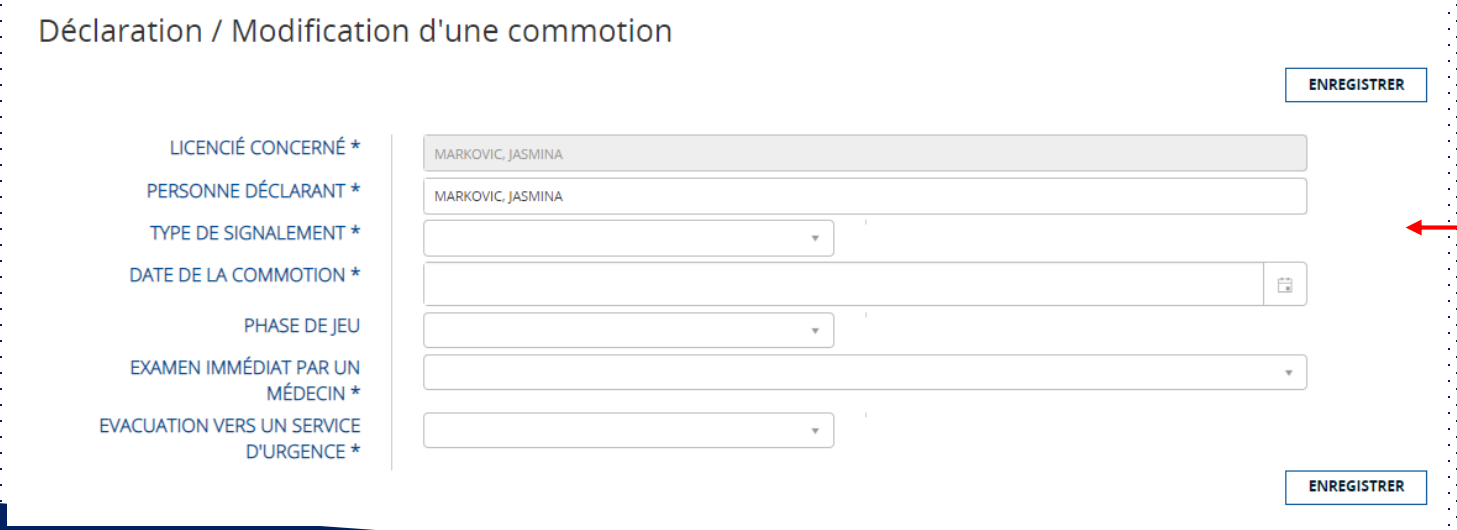

3 : renseigner les champs et 'enregistrer'

Etape 3 : notifications

l’affilié
le club
la ligue

reçoivent un mail généré automatiquement

Etape 4 : Règles Fédérales en secteur amateur

	JOUEUR DE MOINS DE 18 ANS (référence date de naissance)	JOUEUR DE PLUS DE 18 ANS (référence date de naissance)
	1ère commotion cérébrale dans les 12 derniers mois	**1ère commotion cérébrale dans les 12 derniers mois**
Arrêt de l'activité RUGBY COMPETITION (= blocage licence)	**23 JOURS minimum** **(pas de requalification possible avant le 4e week-end post-commotion)**	**10 JOURS minimum** **(pas de requalification possible avant d'avoir laissé passé un we)**
Durée effective d'arrêt du sport avec contact	**Les 23 jours d'arrêt de compétition correspondent à 23 jours d'arrêt de l'activité sportive avec contact (y compris à l'entrainement)****	**Les 10 jours d'arrêt de compétition correspondent à 10 jours d'arrêt de l'activité sportive avec contact (y compris à l'entrainement)****
Protocole de reprise du Rugby	1/ Une semaine de repos complet (physique). 2/ A partir de J8** et si disparition des symptômes de commotion cérébrale, reprise progressive de l'activité physique sans contact (protocole PRJ* : si réapparition des symptômes, arrêt du pallier en cours et nouvel essai 24h après). 3/ Lorsque le joueur est parvenu au pallier 4 du PRJ* sans réapparition des symptomes : **Avis médical obligatoire** (généraliste ou medecin du sport). **Objectif = vérification de la récupération de la commotion**. Si celle-ci est constatée, le médecin délivre un **certificat de non contre-indication à la reprise du rugby en compétition.** **NB** : Le médecin consulté doit donc : - Vérifier la disparition des symptômes initiaux de la commotion - Vérifier la non ré-apparition des symptômes à l'effort (au cours des palliers du PRJ*) - Vérifier que le reste de l'examen médical est normal. - Valider la possibilité de reprise du rugby avec contact à l'entrainement (= pallier 5 du PRJ*), à partir de J23 post-commotion. 4/ Reprise du rugby **avec contact** est donc possible si et seulement si : - Disparition totale de symptômes de commotion et non réapparition à l'effort lors des paliers du PRJ* - Jouer au-delà de J23** **- Présentation d'un certificat de non contre-indication à la reprise du rugby en compétition.** **NB : La susceptibilité des plus jeunes impose ce delai de 23 jours sans compétition, quelle que soit la gravité de la commotion. Donc au mieux match le 4e week-end après la commotion.**	1/ 48 heures de repos complet (physique). 2/ A partir de J3** et si disparition des symptômes de commotion cérébrale, reprise progressive de l'activité physique sans contact (protocole PRJ* : si réapparition des symptômes, arrêt du pallier en cours et nouvel essai 24h après). 3/ lorsque le joueur est parvenu au pallier 4 du PRJ* sans réapparition des symptomes : **Avis médical obligatoire** (généraliste ou med du sport)**. Objectif = vérification de la récupération de la commotion.** Si celle-ci est constatée, le médecin délivre un **certificat de non contre-indication à la reprise du rugby en** **NB :** Le médecin consulté doit donc : - Vérifier la disparition des symptômes initiaux de la commotion - Vérifier la non ré-apparition des symptômes à l'effort (au cours des palliers du PRJ*) - Vérifier que le reste de l'examen médical est normal. - Valider la possibilité de reprise du rugby avec contact à l'entrainement (= pallier 5 du PRJ*), à partir de J10 post-commotion. 4/ Reprise du rugby avec contact est donc possible si et seulement si : - Disparition totale de symptômes de commotion et non réapparition à l'effort lors des paliers du PRJ* - Joueur au-delà de J10** **- Présentation d'un certificat de non contre-indication à la reprise du rugby en compétition** **NB : La reprise du rugby en match après une première commotion ne peut donc pas se faire le week-end suivant mais celui d'après.**
Suivi médical	- Consultation médicale obligatoire pour délivrance du certificat médical de non contre indication à la reprise de l'activité rugby en compétition. - Durant la 1ere semaine : Informer le joueur et sa famille de consulter immédiatement le médecin ou un service d'urgences si aggravation des symptômes entre la commotion et l'avis médical prévu. - Au-delà de 10 jours : Si persistance des symptômes, prendre un avis médical.	- Consultation médicale obligatoire pour délivrance du certificat médical de non contre indication à la reprise de l'activité rugby en compétition, - Durant la 1ere semaine : Informer le joueur et sa famille de consulter immédiatement le médecin ou un service d'urgences si aggravation des symptômes entre la commotion et l'avis médical prévu. - Au-delà de 10 jours : Si persistance des symptômes, prendre un avis médical.

	JOUEUR DE MOINS DE 18 ANS (référence date de naissance)	JOUEUR DE PLUS DE 18 ANS (référence date de naissance)
	2ème commotion cérébrale dans les 12 derniers mois	**2ème commotion cérébrale dans les 12 derniers mois**
Arrêt de l'activité RUGBY COMPETITION (= blocage licence)	**Nécessité d'un avis spécialisé avant la reprise**	**21 JOURS minimum (pas de requalification possible avant le 22e jour post-commotion)**
Durée effective d'arrêt du sport avec contact	**42 jours**	**Les 21 jours d'arrêt de compétition correspondent à 21 jours d'arrêt de l'activité sportive avec contact (y compris à l'entrainement)****
Protocole de reprise du Rugby	1/ Une semaine de repos complet (physique). 2/ A partir de J8** et si disparition des symptômes de commotion cérébrale, reprise progressive de l'activité physique sans contact (protocole PRJ* : si réapparition des symptômes, arrêt du pallier en cours et nouvel essai 24h après). 3/ Lorsque le joueur est au pallier 4 du PRJ* sans ré-apparition des symptômes: **Avis spécialisé avant de reprendre l'activité rugby avec contact,**	1/ Une semaine de repos complet (physique). 2/ A partir de J8** et si disparition des symptômes de commotion cérébrale, reprise progressive de l'activité physique sans contact (protocole PRJ* : si réapparition des symptômes, arrêt du pallier en cours et nouvel essai 24h après). 3/ Lorsque le joueur est parvenu au pallier 4 du PRJ sans réapparition des symptômes : **Avis médical obligatoire** (Généraliste ou médecin du sport). **Objectif = vérification de la récupération de la commotion**. Si celle-ci est constatée, le médecin délivre un **certificat de non contre-indication à la reprise du rugby en compétition.** **NB : La répétition des commotions impose ce delai de 21 jours sans reprise de la compétition, quelle que soit la gravité des commotions. Donc au mieux match le 4e week-end après la commotion.**
Suivi médical	- Consultation obligatoire non urgente auprès d'un médecin spécialiste en commotion cérébrale pour délivrance du certificat médical de non contre indication à la reprise de l'activité rugby en compétition. - Durant la 1ere semaine : Informer le joueur et sa famille de consulter immédiatement le médecin ou un service d'urgences si aggravation des symptômes entre la commotion et l'avis médical prévu. - Au-delà de 10 jours : Si persistance des symptômes, prendre un avis médical.	- Consultation médicale obligatoire pour délivrance du certificat médical de non contre indication à la reprise de l'activité rugby en compétition. - Durant la 1ere semaine : Informer le joueur et sa famille de consulter immédiatement le médecin ou un service d'urgences si aggravation des symptômes entre la commotion et l'avis médical prévu. - Au-delà de 10 jours : Si persistance des symptômes, prendre un avis médical.
	3ème commotion cérébrale dans les 12 derniers mois :	**3ème commotion cérébrale dans les 12 derniers mois :**
Arrêt de l'activité RUGBY COMPETITION (= blocage licence)	**Nécessité d'un avis spécialisé avant la reprise**	**90 JOURS (pas de requalification possible avant le 91ème jour post-commotion)**
Durée effective d'arrêt du sport avec contact	Laissée à l'appréciation du spécialiste (**minimum 180 jours**)	**Les 90 jours d'arrêt de compétition correspondent à 90 jours d'arrêt de l'activité sportive avec contact (y compris à l'entrainement)****
Protocole de reprise du Rugby	1/ Une semaine de repos complet (physique). 2/ A partir de J8 et si disparition des symptômes de commotion cérébrale, reprise progressive de l'activité physique sans contact (protocole PRJ : si réapparition des symptômes, arrêt du pallier en cours et nouvel essai 24h après). 3/ Lorsque le joueur est au pallier 4 du PRJ* sans ré-apparition des symptômes: **Avis spécialisé avant de reprendre l'activité rugby avec contact,**	1/ Une semaine de repos complet (physique) 2/ A partir de J8 et si disparition des symptômes de commotion cérébrale, reprise progressive de l'activité physique sans contact (protocole PRJ : si réapparition des symptômes, arrêt du pallier en cours et nouvel essai 24h après). 3/ Lorsque le joueur est au pallier 4 du PRJ* sans ré-apparition des symptômes: **Avis spécialisé avant de reprendre l'activité rugby sans contact.**
Suivi médical	- Consultation obligatoire non urgente auprès d'un médecin spécialiste en commotion cérébrale pour délivrance du certificat médical de non contre indication à la reprise de l'activité rugby en compétition. - Durant la 1ere semaine : Informer le joueur et sa famille de consulter immédiatement le médecin ou un service d'urgences si aggravation des symptômes entre la commotion et l'avis médical prévu. - Au-delà de 10 jours : Si persistance des symptômes, prendre un avis médical.	- Consultation obligatoire non urgente auprès d'un médecin spécialiste en commotion cérébrale pour délivrance du certificat médical de non contre indication à la reprise de l'activité rugby en compétition. - Durant la 1ere semaine : Informer le joueur et sa famille de consulter immédiatement le médecin ou un service d'urgences si aggravation des symptômes entre la commotion et l'avis médical prévu. - Au-delà de 10 jours : Si persistance des symptômes, prendre un avis médical.

Protocole de retour au jeu (PRJ)

Durée minimum de chaque palier de 24h. S'assurer de l'absence complète de tout symptôme ou gène avant de passer au palier suivant. La survenue de symptômes en cours ou au décours d'un palier impose à nouveau un repos de 24H avant de reprendre au palier précédent.

Étapes	Objectifs généraux	Exercices	Objectif à chaque étape
1	PERIODE DE REPOS Activité limitée (en fonction des symptômes)	Activités quotidiennes ne devant pas engendrer de symptômes	Récupération La reprise des activités scolaires ou du travail ne doit être considérée qu'en l'absence de symptôme (au moindre doute, consulter votre médecin traitant)
2	Exercices aérobie légers	Jogging lent 10 à 15 min Marche ou vélo stationnaire à allure faible à modérée sans résistance	Augmentation du rythme cardiaque
3	Exercices sportifs spécifiques	Course ou exercices sans contact	Ajout de mouvements
4	Exercices d'entraînement sans contact	Progression vers des exercices plus complexes (passes…). Début d'entraînement (combinaisons de jeu) Exercices en résistance et musculation	Exercices physiques coordination et charge cognitive
5	Pratique avec contact	Après autorisation (processus CARTON BLEU), participation à un entraînement normal	Restauration de la confiance et évaluation des compétences fonctionnelles par un personnel d'encadrement
6	Retour au rugby	Retour à la compétition	Récupération totale

Etape 5 : Instruction des dossiers

Le certificat de reprise, accompagné de l'auto-questionnaire des symptômes, devra être envoyé à 2002B@ffr.fr pour instruction par la commission médicale.

Pour avoir une valeur médicale, le certificat de reprise ne doit pas être établi juste après l'évènement ayant entrainé la procédure de suspicion ; **Il doit être établi quelques jours avant la date de reprise théorique**.

En cas de changement de saison, ou d'interruption de compétition, veiller à suivre les dossiers jusqu'à la requalification, sinon ils restent suspendus sur ovale

Etape 6 : requalification

l’affilié
le club
la ligue

reçoivent un mail généré automatiquement

L’insertion sur la feuille de match dématérialisée ne sera possible que le lendemain de la requalification.

[redacted]

FICHE SIGNALÉTIQUE | HISTORIQUE DES CLUBS | SÉLECTIONS | SECONDE ASSOCIATION | DISCIPLINE | CONVOCATIONS | DIPLÔMES / ATTESTATIONS

OFFICIEL | DOCUMENTS | CONTRATS | COMMOTIONS | RÉCOMPENSES | RUGBY À 7

Carton bleu depuis le 05/12/2021

ACTIONS

PRÉNOMS

[redacted]

DATE DE NAISSANCE

16/12/1997

LIEU DE NAISSANCE

NATIONALITÉ

France

SEXE

Masculin

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONELLE

[redacted]

FICHE SIGNALÉTIQUE | HISTORIQUE DES CLUBS | SÉLECTIONS | SECONDE ASSOCIATION | DISCIPLINE | CONVOCATIONS | DIPLÔMES / ATTESTATIONS

OFFICIEL | DOCUMENTS | CONTRATS | COMMOTIONS | RÉCOMPENSES | RUGBY À 7

ACTIONS

PRÉNOMS

[redacted]

DATE DE NAISSANCE

20/04/1997

LIEU DE NAISSANCE

COSNE COURS SUR LOIRE - FRANCE

NATIONALITÉ

France

SEXE

Masculin

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONELLE

Conclusion

-méconnaissance de la procédure par les clubs = risque de cas de suspicion de CC non déclarées

-ne pas oublier notre objectif : garantir et préserver la santé et la sécurité de tous les pratiquants